



# **ASSEMBLEE GENERALE**

**Vendredi 9 juin 2023**

**A Plémet**

**Saison 2022/2023**

**PROCES VERBAL**

A 18 h 15, à la salle des Fêtes de Plémet, la Commission des Elections, sous la présidence de Didier LE BRIS, la Trésorière Claudine JANNIC et le Secrétaire Général Christophe HOUVRARD, et Gaëtan LUCAS et Elsa MARTINS membres du CODIR, accueillent les Présidents ou les mandatés des clubs affiliés au Comité départemental de Basket des Côtes d'Armor pour déterminer l'éligibilité à participer aux élections des représentants à l'Assemblée Générale Fédérale du Puy du Fou et des différentes approbations.

A 19 heures, le Président du Comité départemental de Basket des Côtes d'Armor, Eric BOIVENT, accueille les clubs présents et donne la parole à Didier LE BRIS.

M Didier LE BRIS donne lecture des résultats du Quorum de l'Assemblée Générale de ce jour.

Au titre de la saison 2022 – 2023, 37 clubs étaient affiliés au Comité départemental de Basket des Côtes d'Armor, et 1 personne était licenciée hors association.

Aujourd'hui, étaient absents les clubs du CO Lanrodec, Ploulec'h BB, EB Paimpolais et Ploumilliau PBC.

Aujourd'hui étaient présents mais en retard à l'ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire, les clubs de AL St Brieuc, US Yffiniac, BB Pordic et ESA Porhoët.

Aujourd'hui, au titre des licenciés hors association, 1 membre était absent.

Soit **4713 votants**

**3700 exprimés**

**2357 pour la majorité absolue**

Le quorum de l'Assemblée Générale 2023 est atteint.

**L'Assemblée Générale 2023 est officiellement ouverte.**

## QUORUM

NOMBRE DE CLUB PRESENTS :

33

*(37 clubs convoqués + 1 personne hors association)*

NOMBRE DE CLUBS ABSENTS :

4

Préciser les noms des clubs absents et non à jour de trésorerie\* ci-dessous (en précisant le nbre de voix) :

-  BRE0022026 AL ST BRIEUC (134) en retard
-  BRE0022040 US YFFINIAC (262) en retard
-  BRE0022045 CO LANRODEC (26) absent
-  BRE0022061 BB PORDIC (249) en retard
-  BRE0022069 PLOULEC'H BB (63) absent
-  BRE0022080 EB PAIMPOLAIS (149) absent
-  BRE0022101 ESA PORHOET (32) en retard
-  BRE0022109 PLOUMILLIAU PBC (97) absent
-  GICQUEL Pierre-François (hors asso. absent) (1)

NOMBRE TOTAL DES VOIX : .....3700/ 4713 (au 31/03/2023)

COMMISSION DE CONTRÔLE	
NOM Prénom	Signature
LE BRIS Didier	

**ASSEMBLEE**

**GENERALE**

**EXCEPTIONNELLE**

Le Président Eric BOIVENT convoque une Assemblée Générale Exceptionnelle pour mettre au vote la modification des statuts du Comité Départemental de Basket des Côtes d'Armor.

**Résultat du vote** : 1 abstention, 0 contre

**A la majorité des membres présents, les modifications apportées aux statuts du Comité Départemental des Côtes d'Armor sont approuvées.**

Le Président Eric BOIVENT clôture l'Assemblée Générale Exceptionnelle.

**ASSEMBLEE**

**GENERALE**

**ORDINAIRE**

Le Président Eric BOIVENT ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire 2023.

## **I. Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2022**

Le Président Eric BOIVENT demande à l'assemblée présente si le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2022 peut être mis au vote.

**A l'unanimité des membres présents à l'Assemblée Générale, le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale est approuvé.**

## **II. Election des représentants à l'AG FFBB du 14 octobre 2023**

Le Comité départemental de Basket des Côtes d'Armor doit désigner 2 représentants à l'AG FFBB du 14 octobre 2023.

### **TITULAIRES**

	<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>
<b>1</b>	<b>BOIVENT</b>	<b>Eric</b>
<b>2</b>	<b>PIERRE</b>	<b>Sandrine</b>

### **SUPPLEANTS**

	<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>
<b>1</b>	<b>MARTINS</b>	<b>Elsa</b>
<b>2</b>	<b>METAYER</b>	<b>Nicolas</b>

**A l'unanimité des membres présents à l'Assemblée Générale, les candidats à représenter le Comité départemental de Basket des Côtes d'Armor à l'AG FFBB du 14 octobre 2023 sont élus.**

A l'occasion de l'AG FFBB du 14 octobre 2023, M BOIVENT Eric comptera pour 2 075 voix et Mme PIERRE Sandrine comptera pour 2 074 voix.

## **III. Approbation du Bilan financier 2022 – 2023**

Suite à la présentation du Bilan financier 2022 – 2023 par la Trésorière Claudine JANNIC et du rapport des vérificateurs aux comptes, le Bilan financier 2022 – 2023 passe au vote des membres présents.

**A l'unanimité des membres présents à l'Assemblée Générale, le Bilan financier 2022 – 2023 est approuvé.**

#### **✚ Désignation des vérificateurs aux comptes pour la saison 2023 – 2024**

Gilles LE PENVEN et Hervé RUAL sont à nouveau désignés vérificateurs aux comptes pour la saison 2023 – 2024.

#### **IV. Approbation des rapports du Président, du Secrétaire Général et de la Trésorière**

Les rapports du Président, du Secrétaire Général et de la Trésorière passent au vote des membres de l'Assemblée Générale.

**A l'unanimité des membres présents à l'Assemblée Générale, les rapports du Président, du Secrétaire Général et de la Trésorière sont approuvés.**

#### **V. Budget prévisionnel et dispositions financières 2023 - 2024**

La Trésorière Claudine JANNIC présente à l'Assemblée le budget prévisionnel et les dispositions financières pour la saison 2023 – 2024.

Suite aux échanges avec les membres de l'Assemblée sur les augmentations prévues aux dispositions financières, le budget prévisionnel et les dispositions financières passent au vote de l'Assemblée.

**A l'unanimité des membres présents à l'Assemblée Générale, le Budget prévisionnel 2023 – 2024 est adopté.**

**A l'unanimité des membres présents à l'Assemblée Générale, les dispositions financières sont adoptées.**

A l'issue de la remise traditionnelle des récompenses, le Président BOIVENT clôture l'Assemblée Générale 2023.

Plémet, le 9 juin 2023,

M Eric BOIVENT

Président du CD 22



M Christophe HOUVRARD

Secrétaire Général

